



Votre budget est en mauvaise santé ? Vous pouvez peut-être bénéficier de l'ACS pour vos dépenses de santé

Si vos revenus mensuels*
sont compris :

Par exemple :

Pour 1 personne seule

Entre **735€**
et **991€**



Pour un foyer de 2 personnes

Entre **1102€**
et **1486€**



Pour un foyer de 3 personnes

Entre **1322€**
et **1784€**



Si vos revenus sont inférieurs,
vous avez droit à la CMU-Complémentaire.

* revenus applicables en métropole.

Alors, vous pouvez
obtenir l'ACS



**Pas de consultation à payer
ni de dépassement de tarifs****
chez les professionnels de santé



Une aide pour payer
une complémentaire santé
ou une mutuelle

** Sauf en cas d'exigences particulières de votre part (visite en dehors des heures habituelles de consultation, visite à domicile non justifiée...) et pour les actes de prothèses dentaires et les traitements d'orthodontie faisant l'objet d'une entente directe (sur devis).



Pour en savoir plus sur l'ACS, les conditions
et les démarches pour en bénéficier :

0 800 971 391

Service & appel
gratuits

Pourquoi choisir une complémentaire santé avec l'ACS ?

Ainsi, vous diminuez les dépenses de santé restant à votre charge et vous n'avancez plus les frais couverts par l'Assurance Maladie et par votre complémentaire chez les professionnels de santé.

Une complémentaire santé, combien ça coûte ?

L'ACS vous aide à payer tout ou partie d'une complémentaire santé ou d'une mutuelle.

Exemple pour une consultation de 25€
RESTE À PAYER :

0€,00

avec l'ACS
ET une complémentaire santé
(ou une mutuelle)

7€,50

avec l'ACS
SANS une complémentaire santé
(ou une mutuelle)

Par exemple :

Pour 1 personne seule de 25 ans

Coût d'une complémentaire **230€/an**
Montant aide ACS **-200€/an**

Reste à payer = 30€/an
soit : 2,50€/mois



Par exemple :

Pour 2 personnes de 45 ans avec 2 enfants

1250€/an Coût d'une complémentaire
- 600€/an Montant aide ACS

= 650€/an Reste à payer
soit : 54€/mois



Par exemple :

Pour 1 personne seule de 75 ans

Coût d'une complémentaire **930€/an**
Montant aide ACS **- 550€/an**

Reste à payer = 380€/an
soit : 32€/mois



Pour en savoir plus sur l'ACS :

0 800 971 391

Service & appel gratuits

ameli.fr